



avec



Merci de prendre obligatoirement RDV en contactant le CEDER au 04 75 26 22 53 / 04 90 36 39 16

Permanences physiques sur RDV	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	Maison des Projets MONTELIMAR 1 montée Saint Martin (locaux du Service Urbanisme, à côté de l'Office de Tourisme)		1er et 3 ^e mercredi du mois dans les locaux CCBDP BUIS-LES-BARONNIES 19 rue Aristide Briand	1er jeudi du mois Maison pour Tous CAMARET-SUR-AYGUES 3 allée des Sports	1er et 3 ^e me vendredi du mois locaux CCDB DIEULEFIT 8 rue de la Garde de Dieu
				2 ^e et 4 ^e jeudi du mois CCAS ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX 33 avenue Général de Gaulle	
			2 ^e et 4 ^e mercredi du mois dans les locaux CCBDP NYONS 170 Rue Ferdinand Fert	3 ^e jeudi du mois Hôtel de ville de PIOLENC (salle au 1 ^{er} étage) 6 rue Jean Moulin	
14h-17h	1 ^{er} lundi du mois Mairie de SUZE-LA-ROUSSE 28 pl du champs de Mars	1 ^{er} mardi du mois Hôtel de ville de BOLLENE Place Henri Reynaud de la Gardette		1 ^{er} , 3 ^e et 5 ^e jeudi du mois dans les locaux CCPOP ORANGE 307 avenue de l'Arc de Triomphe	Maison des Projets MONTELIMAR 1 montée Saint Martin (locaux du Service Urbanisme, à côté de l'Office de Tourisme)
	2 ^e lundi du mois Mairie de GRIGNAN Place Sévigné	3 ^e mardi du mois en alternance - EN MAIRIES LAMOTTE DU RHONE - LAPALUD - MORNAS - MONDRAGON			
	3 ^e lundi du mois Mairie de DONZERE 10 rue Frédéric Mistral	2 ^e et 4 ^e mardi du mois Locaux CCEPPG VALREAS 17A Rue de Tourville			
Accueil standard CEDER	9h-12h / 14h-17h	14h-17h		9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-17h